

« À l'École du Vieux Chêne, on s'instruit dans le respect,
on socialise dans le bonheur et on s'entraide pour se qualifier. »

1

ÉCOLE DU VIEUX-CHÊNE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
28 NOVEMBRE 2023

Résolution #	<p>Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu à l'école du Vieux-Chêne, 99, Croissant de la Matapédia, à Terrebonne, le 28 novembre 2023 à 19h00.</p> <p>1. Ouverture de l'assemblée M. Mabrouky déclare la séance ouverte. Il est 19h01.</p> <p>2. Vérification des présences et du quorum M. Mabrouky souhaite la bienvenue à tous et s'assure du quorum.</p> <p>Sont présents :</p> <table><tr><td>Membres parents</td><td>Membres école</td></tr><tr><td>Mme Annie Archambault</td><td>Mme Marilène Ouellet</td></tr><tr><td>M. Salvatore Capone</td><td>Mme Stéphanie Monette-Gagné</td></tr><tr><td>M. Karim Mabrouky</td><td>Mme Caroline De Roy</td></tr><tr><td>Mme Kahina Slimani</td><td>Mme Alexi Boisvert</td></tr><tr><td></td><td>Mme Mélanie Laplante</td></tr></table> <p>Est absente :</p> <p>Mme Catherine Pigeon</p> <p>Sont invités :</p> <p>Mme Fannie Lupien, directrice M. Stéphane Garcia, directeur adjoint Mme Mélanie Fontaine, parent (membre substitut)</p> <p>3. Adoption de l'ordre du jour du 28 novembre 2023 M. Capone précise qu'il aimerait des photos des classes extérieures.</p> <table><tr><td>Proposé par :</td><td>Adopté par :</td></tr><tr><td>M. Salvatore Capone</td><td>Mme Stéphanie Monette-Gagné</td></tr></table> <p>4. Adoption du procès-verbal du 26 septembre 2023 Tous les membres sont en accord avec le présent compte rendu.</p> <table><tr><td>Proposé par :</td><td>Adopté par :</td></tr><tr><td>M. Karim Mabrouky</td><td>Mme Alexi Boisvert</td></tr></table>	Membres parents	Membres école	Mme Annie Archambault	Mme Marilène Ouellet	M. Salvatore Capone	Mme Stéphanie Monette-Gagné	M. Karim Mabrouky	Mme Caroline De Roy	Mme Kahina Slimani	Mme Alexi Boisvert		Mme Mélanie Laplante	Proposé par :	Adopté par :	M. Salvatore Capone	Mme Stéphanie Monette-Gagné	Proposé par :	Adopté par :	M. Karim Mabrouky	Mme Alexi Boisvert
Membres parents	Membres école																				
Mme Annie Archambault	Mme Marilène Ouellet																				
M. Salvatore Capone	Mme Stéphanie Monette-Gagné																				
M. Karim Mabrouky	Mme Caroline De Roy																				
Mme Kahina Slimani	Mme Alexi Boisvert																				
	Mme Mélanie Laplante																				
Proposé par :	Adopté par :																				
M. Salvatore Capone	Mme Stéphanie Monette-Gagné																				
Proposé par :	Adopté par :																				
M. Karim Mabrouky	Mme Alexi Boisvert																				
CE/28112023-09 Adopté à l'unanimité																					
CE/28112023-10 Adopté à l'unanimité																					

5. Suivi du procès-verbal du 26 septembre 2023

Mme Lupien informe que les modifications des règles de régie interne ont été appliquées. Un courriel a été envoyé aux parents pour leur rappeler de la venue de la journée pyjama à 2\$ du 30 novembre. Une journée chapeau à 2\$ aura lieu plus tard cette année. Aussi, Mme Lupien a fait la demande à la fondation Laurent Duvernay-Tardif. Elle n'a pas eu de retour. Au mois d'août prochain, elle fera une demande rapidement.

6. Droit de parole au public

Aucun public.

7. Tableau final des activités et sorties (approuvé au dernier CÉ)

Les transports sont confirmés pour les activités et les sorties prévues pour l'année 2023-2024. Mme Lupien informe que les titulaires sont en attente des acceptations des projets La culture à l'école. À la suite de ces confirmations, il sera possible de savoir le coût exact des activités et d'ainsi savoir si les fonds prêtés par le fond 8 seront nécessaires.

8. Critères d'inscription des élèves au CSSDA (art. 239)

Mme Lupien explique que le Conseil d'établissement n'est pas consultatif, mais elle informe d'un changement important : les phases d'inscription sont devancées.

9. Compte-rendu budgétaire 2023-2024 : suivi (art. 95)

Mme Lupien présente le surplus du fonds 5 qui s'explique par le manque de personnel. Sur un total de 5 TES, 2 d'entre elles sont en arrêt de travail. Donc, les TES présentes à l'école priorisent la gestion des crises et des gestes de violence. Malheureusement, la prévention, les animations, l'enseignement dans les classes ont été coupés dans le but de répondre aux urgences. Le fonds 6 aussi est bien garni (service de garde). Mme Lupien a reçu la confirmation que le plancher du gymnase sera changé. Elle souhaiterait en profiter pour le faire repeindre. De plus, elle est en attente d'une soumission pour installer des caméras de sécurité.

10. Aide alimentaire (mesure 15012)

Cette mesure représente un montant important de 13 800\$. S'il n'est pas dépensé, il retournera au ministère de l'Éducation. Pour l'instant, des collations ont été achetées et des familles ont été ciblées. Celles-ci reçoivent un bon IGA. Mme Lupien souhaite consulter les parents pour dépenser cette mesure. M. Capone soulève que les paniers de fruits avaient été appréciés l'année dernière. Mme De Roy ajoute que les

paniers de fruits étaient utilisés pour des projets. Donc, la mesure sera utilisée afin d'aider des familles, acheter des paniers de fruits et faire vivre des projets culinaires aux élèves.

11. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation et protecteur national de l'élève

Mme Lupien explique que le plan de lutte, qui avait été adopté à la fin de l'année scolaire dernière, doit être modifié en raison de la nouvelle structure du protecteur national de l'élève. Donc, au mois de janvier, le Conseil d'établissement devra le réadopter.

12. Planification de l'éducation à la sexualité 2023-2024 (art. 85)

Mme Lupien présente les sujets qui seront enseignés cette année. Elle explique que c'est la dernière année où la planification sera présentée aux parents puisque le cours *Éthique et culture religieuse* sera changé par *Culture et citoyenneté québécoise* et donc, la planification de l'éducation à la sexualité fera partie du programme.

CE/28112023-11
Adopté à
l'unanimité

Proposé par :
M. Salvatore Capone

Adopté par :
M. Karim Mabrouky

13. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Mme Lupien présente l'acte d'établissement. Elle nous informe que l'école du Vieux-Chêne conservera une clientèle du préscolaire et du primaire.

CE/28112023-12
Adopté à
l'unanimité

Proposé par :
Mme Annie Archambault

Adopté par :
Mme Kahina Slimani

14. Sujets d'informations

La présidence

Aucune information.

La direction

La grève a été annoncée du 8 au 14 décembre inclusivement. Le Salon du livre du 14 décembre sera reporté en raison de la grève. Cette semaine, des méritas ont été remis à des élèves pour la 1^{re} étape. M. Garcia informe que de petites activités se vivront en classe tous les jours lors de la dernière semaine avant les vacances de Noël.

Représentants des enseignants

Mme Ouellet informe des différentes activités qui ont eu lieu à l'école :

- Animation d'un policier sur l'intimidation
- Conférence par Simon Boulerice
- Théâtre du Vieux-Terrebonne pour le 3^e cycle
- Cross-country
- Aide des grands
- Prof Dino en science
- Visite de Monique Polack
- Décloisonnement
- Journée pyjama
- Concours de dessin d'Halloween
- Journal étudiant

Mme De Roy ajoute que la maison hantée, lors de la journée de l'Halloween, a été aimée. Nadia, enseignante du groupe 201, a créé un projet afin de confectionner des bonbonnières. Elles seront utilisées pour les paniers de Noël. Aussi, il y aura un bingo de Noël le 6 décembre. Certaines classes participeront à la création de projets d'art qui seront remis aux personnes aînées. Le code noir a été abordé avec les élèves. De plus, Mme Mélissane a créé un club de lecture pour les élèves du 2^e cycle.

Représentant du personnel de soutien

Les élèves ont pratiqué le rang selon un plan de leçon qui a été réfléchi par le comité de valorisation. Les TES priorise la gestion des conflits et les gestes de violence. Elles parviennent à intervenir en prévention selon la réalité de l'école.

Représentant du service de garde

Mme Laplante présente les journées pédagogiques ont eu lieu :

- Décorations d'Halloween
- Journée mexicaine et recette de salsa
- Décorations de Noël
- Cours d'autodéfense

Mme Laplante remarque que les journées pédagogiques recourant des équipes d'animation sont moins populaires. Elle émet l'hypothèse que le coût influencerait le nombre d'inscriptions. Aussi, elle mentionne que les gens se dépannent et s'entraident. Mme Laplante termine en soulignant le travail exceptionnel de Mme Emanuelle.

CE/28112023-13
Adopté à
l'unanimité

Représentant du personnel professionnel

Mme Boisvert informe que les orthopédagogues rencontreront les titulaires afin de cibler les élèves qui seront suivis en orthopédagogie au retour de Noël. Aussi, elles vont observer au préscolaire afin d'intervenir de manière préventive.

Représentant du comité de parents

Aucun membre

15. Varia

15.1. Mme Lupien enverra des photos des classes extérieures qui se font au CSSDA.

16. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin, il est 20h09

Proposé par :
M. Karim Mabrouky

Adopté par :
Mme Kahina Slimani

Karim Mabrouky,
Président CÉ

Fannie Lupien,
Directrice

--	--

--	--